

Compte-rendu de la commission Transition Energétique du 23 mars 2019

Présents : Huguette VERNAY (pour le point 1) Anne DEBONGNIE (pour le point 5) Jean-Marie DYON, Pierre CHANTEREAU, Jean-Noël CAUSSE, Luc ACKERMANN, Olivier ULRICH, Jean-Baptiste DERAECK, Olivier MUQUET, Jean-Marie TARANTINI, Jean-Michel TAILLANDIER.

La commission accueille trois nouveaux membres souhaitant aborder les problématiques de la mobilité et des transports. Un tour de table rapide est fait pour que chacun se présente. Rappelons à cette occasion que les commissions sont ouvertes à tous, qu'elles sont un lieu de propositions, de réflexions et de travail, et que tous les herbigeois y sont les bienvenus!

1. Microparticules : présentation des mesures de fin février à début mars 2019 ; épisode d'inversion de températures : à partir du milieu de matinée, nous sommes dans la couche de particules (PM 10, 2,5 et 1 microns), l'impact des feux de bois mis en évidence surtout pour les PM 10.

Problème de la chaufferie bois déchiqueté de l'école : Huguette VERNAY est chargée de constituer un dossier à partir des données chaudière et d'envisager un moyen de correction (filtres ? chiffrage ?) pour un début de solution.

Prime Air/Bois (800 à 1.600 €) savoir combien de personnes ont utilisé ce dispositif sur la commune (Agence Locale de l'Energie et du Climat, Jean-Noël Causse) et le populariser.

2. Casserousse : Luc ACKERMANN nous fait un historique des événements et démarches. Actuellement, au stade du tribunal administratif.

3. Eclairage public : 18 communes de la Métropole pratiquent l'extinction complète durant la nuit.

L'éclairage public par diode électroluminescente (DEL) représente 16,5 % du total.

La consommation éclairage public représente 77 kwh / habitant / an, soit environ 10 €.

Problème d'orientation du luminaire à l'intersection route d'Uriage et chemin du nouveau cimetière, qui laisse penser qu'un véhicule sort de ce chemin. Personnellement (Olivier MUQUET), je ne vois pas le problème car cela va plutôt dans le sens de la sécurité en faisant ralentir les véhicules qui montent; je rappelle que c'est une zone à 30 jusqu'au passage de cette intersection. J'irai voir sur place. De toutes façons, nous irons voir sur place durant la nuit.

4. Amiante / Ciment : d'après l'Agence Régionale de Santé et le service « Eau » de la Métropole, il n'y a pas de relâchement de fibres des tuyaux vers l'eau potable ; Luc ACKERMANN nous fait une mise au point sur les différences entre fibre de verre et fibre d'amiante : les premières se segmentent à l'infini en devenant de plus en plus petites (micro, voire nano) alors que les secondes se divisent dans le sens de la longueur et ne changent pas de longueur.

5. Transports / mobilité : Anne DEBONGNIE rejoint la réunion pour évoquer ce sujet, à la frontière commission Transition Energétique et commission Transports.

Un groupe d'habitants motivés par la protection de l'environnement s'est penché sur la manière de réduire l'impact des transports (réduire la pollution de l'air... et les bouchons !) et cherche à acquérir des données factuelles.

Il vise à sensibiliser les herbigeois à la mobilité douce en proposant différentes alternatives à la voiture individuelle et des pistes d'amélioration des services existants. Il est venu à la commission pour trouver un appui dans sa démarche.

Sont évoqués : relance du protocole auto-stop, application sur ce mode de transport. Demander à la Métro, gestionnaire de la RD 112, un marquage au sol pour les usagers cyclistes dans le sens de la montée, signaler un problème d'éclairage sur la piste cyclable en limite Brié / Eybens, éclairage + portail / chicane.

Prendre en compte l'information transmise par Pierre CHANTEREAU au sujet de l'excursion vélo Eybens/Tavernolles/Jarrie/Champagnier du 25 mai 2019 et une étude de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, de la Métropole et du Syndicat Mixte des Transports en Commun sur la combe d'Eybens d'avril 2018.

Depuis que la piste cyclable a été réalisée, demander à la Métro, gestionnaire de la RD 112, un marquage au sol pour les usagers cyclistes dans le sens de la montée, signaler le problème du manque d'éclairage sur la piste cyclable en limite Eybens/Brié, la chicane très dangereuse à la descente, et questionner sur le traitement de la chaussée glissante en hiver.

On propose que la Mairie envoie un courrier à la Métropole pour faire un premier retour d'expérience après 2-3 mois de mise en service.

6. Divers : mettre en valeur les actions individuelles contribuant à l'entretien du paysage (agriculteurs équipés de broyeurs) ou à l'harmonie du paysage (réfection d'une toiture en tuile écailles à proximité du centre Bourg), avec photo dans le Bulletin Municipal.